

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**BriteGuard Surface SEALER X**

Date de révision: 30.01.2020

Code du produit: BO5825000

Page 1 de 11

**RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise****1.1. Identificateur de produit**

BriteGuard Surface SEALER X

**Autres désignations commerciales**

BO 5820500, 500 ml

BO 5825000, 5 l

**1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées****Utilisation de la substance/du mélange**

Revêtements en phase solvant

**1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

Société:	BOHLE AG	
Rue:	Dieselstr. 10	
Lieu:	D-42781 Haan	
Téléphone:	+49 2129 5568-0	Téléfax: +49 2129 5568-282
e-mail:	info@bohle.de	
Interlocuteur:	Klaus Nehren	Téléphone: +49 2129 5568-276
e-mail:	MSDS@bohle.de	
Internet:	www.bohle.com	
Service responsable:	Chemie	

**RUBRIQUE 2: Identification des dangers****2.1. Classification de la substance ou du mélange****Règlement (CE) n° 1272/2008**

Catégories de danger:

Liquide inflammable: Flam. Liq. 2

Danger par aspiration: Asp. Tox. 1

Corrosion/irritation cutanée: Skin Irrit. 2

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Eye Irrit. 2

Toxicité pour la reproduction: Repr. 2

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique: STOT SE 3

Danger pour le milieu aquatique: Aquatic Chronic 2

Mentions de danger:

Liquide et vapeurs très inflammables.

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Provoque une irritation cutanée.

Provoque une sévère irritation des yeux.

Susceptible de nuire à la fertilité.

Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**2.2. Éléments d'étiquetage****Règlement (CE) n° 1272/2008****Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette**

propane-2-ol; alcool isopropylique; isopropanol

Hydrocarbures, C6-C7, n-alkanes, isoalkanes, cycliques, &lt;5% n-hexane

octamé thylcycloté trasiloxane

n-hexane

Mention	Danger
d'avertissement:	

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**BriteGuard Surface SEALER X**

Date de révision: 30.01.2020

Code du produit: BO5825000

Page 2 de 11

**Pictogrammes:****Mentions de danger**

H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H361f	Susceptible de nuire à la fertilité.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**Conseils de prudence**

P210	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P235	Tenir au frais.
P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P337+P313	Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.

**Étiquetage de paquets dont le contenu n'excède pas 125 ml****Mention** Danger**d'avertissement:****Pictogrammes:****Mentions de danger**

H361f-H336-H304

**RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants****3.2. Mélanges****Caractérisation chimique**

Revêtements en phase solvant

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**BriteGuard Surface SEALER X**

Date de révision: 30.01.2020

Code du produit: BO5825000

Page 3 de 11

**Composants dangereux**

N° CAS	Substance			Quantité
	N° CE	N° Index	N° REACH	
	Classification SGH			
67-63-0	propane-2-ol; alcool isopropylique; isopropanol			>50 %
	200-661-7	603-117-00-0	01-2119457558-25	
	Flam. Liq. 2, Eye Irrit. 2, STOT SE 3; H225 H319 H336			
64742-49-0	Hydrocarbons, C6-C7, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <5% n-hexane			<20 %
	921-024-6		01-2119475514-35	
	Flam. Liq. 2, Skin Irrit. 2, STOT SE 3, Asp. Tox. 1, Aquatic Chronic 2; H225 H315 H336 H304 H411			
556-67-2	octamé thylcycloté trasiloxane			<25 %
	209-136-7	014-018-00-1		
	Flam. Liq. 3, Repr. 2, Aquatic Chronic 4; H226 H361f H413			
110-54-3	n-hexane			<0,5 %
	203-777-6	601-037-00-0		
	Flam. Liq. 2, Repr. 2, Skin Irrit. 2, STOT SE 3, STOT RE 2, Asp. Tox. 1, Aquatic Chronic 2; H225 H361f H315 H336 H373 H304 H411			

Texte des phrases H et EUH: voir paragraphe 16.

**RUBRIQUE 4: Premiers secours**
**4.1. Description des premiers secours**
**Indications générales**

Enlever immédiatement les vêtements contaminés.

**Après inhalation**

Mettre la victime à l'air libre. Consulter un médecin après toute exposition importante. Si la victime est inconsciente mais respire: La victime doit rester allongée en position de repos, la couvrir et la garder au chaud. Appeler immédiatement un médecin.

**Après contact avec la peau**

Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon. Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin.

**Après contact avec les yeux**

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.

**Après ingestion**

Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau. NE PAS faire vomir. Administrer comme purgatif du sulfate de sodium (1 cuiller dans un verre d'eau) avec beaucoup de charbon actif.

**4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Aucune information disponible.

**4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Aucune information disponible.

**RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**
**5.1. Moyens d'extinction**
**Moyens d'extinction appropriés**

 eau pulvérisée, mousse résistant à l'alcool, poudre d'extinction, dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>)

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**BriteGuard Surface SEALER X**

Date de révision: 30.01.2020

Code du produit: BO5825000

Page 4 de 11

**Moyens d'extinction inappropriés**

jet d'eau à grand débit

**5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Lors de l'utilisation, formation possible de mélange vapeur-air inflammable/explosif.

En cas d'incendie, il peut se produire un dégagement de (d'): Monoxyde de carbone, Dioxyde de carbone )

**5.3. Conseils aux pompiers**

En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome. Procédure standard pour feux d'origine chimique.

**Information supplémentaire**

Les récipients fermés peuvent être refroidis par eau pulvérisée.

L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.

**RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle****6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Utiliser un équipement de protection individuelle. Garder les personnes à l'écart de l'endroit de l'écoulement/de la fuite et contre le vent.

Assurer une ventilation adéquate.

Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition.

Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas inspirer les vapeurs.

**6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

En raison du risque d'explosion, éviter toute pénétration des vapeurs dans les caves, les canalisations et les fosses.

Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues.

**6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Assurer une aération suffisante. Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure). Collecter dans des récipients appropriés, fermés et apporter à la déchetterie.

**6.4. Référence à d'autres rubriques**

Maniement sûr: voir rubrique 7

Protection individuelle: voir rubrique 8

Evacuation: voir rubrique 13

**RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage****7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Consignes pour une manipulation sans danger**

S'assurer d'une ventilation suffisante et d'une aspiration ponctuelle au niveau des points critiques.

Prévoir une aspiration de l'air ambiant à hauteur du sol.

Éviter la formation d'aérosols. Ne pas inspirer les vapeurs/aérosols.

Éviter le contact avec la peau et les yeux.

**Préventions des incendies et explosion**

Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent se répandre sur le sol. Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air. Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition. Ne pas fumer.

**7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités****Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

Tenir les récipients bien fermés dans un endroit frais et bien aéré.

**RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle****8.1. Paramètres de contrôle**

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**BriteGuard Surface SEALER X**

Date de révision: 30.01.2020

Code du produit: BO5825000

Page 5 de 11

**Valeurs limites d'exposition professionnelle**

N° CAS	Noms des agents	ppm	mg/m <sup>3</sup>	F/m <sup>3</sup>	Catégorie	Origine
67-63-0	Alcool isopropylique	200	500		8 h	
		400	1000		15 min	
110-54-3	n-Hexane	20	72		8 h	

**Valeurs de référence DNEL/DMEL**

N° CAS	Noms des agents	Voie d'exposition	Effet	Valeur
67-63-0	propane-2-ol; alcool isopropylique; isopropanol			
	Consommateur DNEL, à long terme	par voie orale	systémique	26 mg/kg p.c./jour
	Consommateur DNEL, à long terme	dermique	systémique	319 mg/kg p.c./jour
	Salarié DNEL, à long terme	dermique	systémique	888 mg/kg p.c./jour
	Consommateur DNEL, à long terme	par inhalation	systémique	89 mg/m <sup>3</sup>
	Salarié DNEL, à long terme	par inhalation	systémique	500 mg/m <sup>3</sup>
64742-49-0	Hydrocarbures, C6-C7, n-alkanes, isoalkanes, cycliques, <5% n-hexane			
	Salarié DNEL, à long terme	dermique	systémique	773 mg/kg p.c./jour
	Salarié DNEL, à long terme	par inhalation	systémique	2035 mg/m <sup>3</sup>
	Consommateur DNEL, à long terme	dermique	systémique	699 mg/kg p.c./jour
	Consommateur DNEL, à long terme	par inhalation	systémique	608 mg/m <sup>3</sup>
	Consommateur DNEL, à long terme	par voie orale	systémique	699 mg/kg p.c./jour

**Valeurs de référence PNEC**

N° CAS	Noms des agents	Valeur
67-63-0	propane-2-ol; alcool isopropylique; isopropanol	
	Eau douce	140,9 mg/l
	Eau douce (rejets discontinus)	140,9 mg/l
	Eau de mer	140,9 mg/l
	Sédiment d'eau douce	552 mg/kg
	Sédiment marin	552 mg/kg
	Micro-organismes utilisés pour le traitement des eaux usées	2251 mg/l
	Sol	28 mg/kg

**8.2. Contrôles de l'exposition**
**Contrôles techniques appropriés**

Même si tout le produit est déversé, vu les petites quantités présentes, les limites d'exposition ne peuvent pas être atteintes. Néanmoins il est du devoir de l'utilisateur de vérifier ceci et de suivre les limites d'exposition données sur le lieu de travail.

**Mesures d'hygiène**

Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Veiller à une ventilation adéquate. Enlever immédiatement tout vêtement souillé. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Ne pas fumer. Se laver les mains avant les

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**BriteGuard Surface SEALER X**

Date de révision: 30.01.2020

Code du produit: BO5825000

Page 6 de 11

pauses et à la fin de la journée de travail.

**Protection des yeux/du visage**

lunettes de sécurité avec protections latérales conforme à l'EN166

**Protection des mains**

Les gants de protection sélectionnés doivent satisfaire aux spécifications de la Directive EU 89/689/CEE et au standard EN 374 qui en dérive.

Matière des gants: Caoutchouc butyle  $\geq 0,5\text{mm}$ , NBR (Caoutchouc nitrile)  $\geq 0,35\text{mm}$

Temps de pénétration (durée maximale de port)  $\geq 480$  min.

**Protection de la peau**

vêtements étanches

**Protection respiratoire**

Ne pas utiliser le produit en cas de ventilation insuffisante ou porter un masque de protection avec filtre à gaz (type A1 selon EN 14387).

**RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques****9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

L'état physique:	liquide
Couleur:	clair
Odeur:	alcoolique

**Testé selon la méthode**

pH-Valeur (à 20 °C): 3

**Modification d'état**

Point de fusion:	-89,5 °C
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	82 °C
Point d'éclair:	12 °C

**Dangers d'explosion**

Lors de l'utilisation, formation possible de mélange vapeur-air inflammable/explosif.

Limite inférieure d'explosivité:	2 vol. %
Limite supérieure d'explosivité:	12 vol. %
Température d'inflammation:	425 °C

**Température d'auto-inflammabilité**

n'est pas auto-inflammable

Pression de vapeur: (à 20 °C)	48 hPa
Densité (à 20 °C):	0,79 g/cm <sup>3</sup>
Hydrosolubilité: (à 20 °C)	soluble
Viscosité dynamique: (à 20 °C)	2,4 mPa·s
Teneur en solvant:	83%

**9.2. Autres informations**

Teneur en corps solides:	5%
--------------------------	----

**RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité****10.1. Réactivité**

Néant dans des conditions normales de traitement.

**10.2. Stabilité chimique**

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**BriteGuard Surface SEALER X**

Date de révision: 30.01.2020

Code du produit: BO5825000

Page 7 de 11

Pas de décomposition en utilisation conforme.

**10.3. Possibilité de réactions dangereuses**

Des vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air.

**10.4. Conditions à éviter**

Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition.

Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.

**10.5. Matières incompatibles**

acides forts et oxydants forts

**10.6. Produits de décomposition dangereux**

Aucun à notre connaissance.

**RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**
**11.1. Informations sur les effets toxicologiques**
**Toxicité aiguë**

N° CAS	Substance				
	Voie d'exposition	Dose	Espèce	Source	Méthode
67-63-0	propane-2-ol; alcool isopropylique; isopropanol				
	orale	DL50 mg/kg	4570	Rat	
	cutanée	DL50 mg/kg	13400	Lapin	
	inhalation (4 h) vapeur	CL50	30 mg/l	Rat	
64742-49-0	Hydrocarbures, C6-C7, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <5% n-hexane				
	orale	DL50 mg/kg	>5840	Rat	
	cutanée	DL50 mg/kg	>2920	Rat	
	inhalation (4 h) vapeur	CL50	25,2 mg/l	Rat	

**Expériences tirées de la pratique**
**Observation diverses**

Contacts prolongés ou répétés avec la préparation peuvent enlever la graisse naturelle de la peau et provoquer ainsi dermatites non allergiques de contact et absorption à travers l'épiderme. L'inhalation des vapeurs à des concentrations élevées peut provoquer des symptômes tels que maux de tête, vertiges, fatigue, nausées et vomissements.

**RUBRIQUE 12: Informations écologiques**
**12.1. Toxicité**

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

## BriteGuard Surface SEALER X

Date de révision: 30.01.2020

Code du produit: BO5825000

Page 8 de 11

N° CAS	Substance					
	Toxicité aquatique	Dose	[h]   [d]	Espèce	Source	Méthode
67-63-0	propane-2-ol; alcool isopropylique; isopropanol					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 mg/l	9640	96 h	Tête de boule	
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r mg/l	>2000	72 h	Desmodesmus subspicatus	
64742-49-0	Hydrocarbures, C6-C7, n-alkanes, isoalkanes, cycliques, <5% n-hexane					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50	11,4 mg/l	96 h	Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)	OCDE 203
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r mg/l	30-100	72 h	Pseudokirchneriella subcapitata	OCDE 201
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50	3 mg/l	48 h	Daphnia	OCDE 202
	Toxicité pour les poissons	NOEC mg/l	2,04	28 d	Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)	
	Toxicité pour les algues	NOEC	3 mg/l	3 d	Pseudokirchneriella subcapitata	OCDE 201
	Toxicité pour les crustacés	NOEC	1 mg/l	21 d	Daphnia magna (puce d'eau géante)	OCDE 211
110-54-3	n-hexane					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50	2,5 mg/l	96 h	Pimephales promelas	Geiger et al. 1990

**12.2. Persistance et dégradabilité**

Facilement biodégradable, selon le test OCDE approprié.

N° CAS	Substance				
	Méthode	Valeur	d	Source	
	Évaluation				
64742-49-0	Hydrocarbures, C6-C7, n-alkanes, isoalkanes, cycliques, <5% n-hexane				
	OECD 301F	98%	28		
	Facilement biodégradable (selon les critères OCDE).				

**12.3. Potentiel de bioaccumulation****Coefficient de partage n-octanol/eau**

N° CAS	Substance	Log Pow
67-63-0	propane-2-ol; alcool isopropylique; isopropanol	-0,16
110-54-3	n-hexane	3,9

**12.4. Mobilité dans le sol**

Le produit s'évapore facilement.

**Information supplémentaire**

Classe risque aquatique (WGK) 3: pollue fortement l'eau

Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts.

**RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination****13.1. Méthodes de traitement des déchets****Élimination**

En accord avec les réglementations locales et nationales.

**Code d'élimination des déchets - Produit**

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**BriteGuard Surface SEALER X**

Date de révision: 30.01.2020

Code du produit: BO5825000

Page 9 de 11

140603 DÉCHETS DE SOLVANTS ORGANIQUES, D'AGENTS RÉFRIGÉRANTS ET PROPULSEURS (SAUF CHAPITRES 07 ET 08); déchets de solvants, d'agents réfrigérants et d'agents propulseurs d'aérosols/de mousses organiques; autres solvants et mélanges de solvants; déchet dangereux

**Code d'élimination des déchets - Résidus**

140603 DÉCHETS DE SOLVANTS ORGANIQUES, D'AGENTS RÉFRIGÉRANTS ET PROPULSEURS (SAUF CHAPITRES 07 ET 08); déchets de solvants, d'agents réfrigérants et d'agents propulseurs d'aérosols/de mousses organiques; autres solvants et mélanges de solvants; déchet dangereux

**Code d'élimination des déchets - Emballages contaminés**

150102 EMBALLAGES ET DÉCHETS D'EMBALLAGES, ABSORBANTS, CHIFFONS D'ESSUYAGE, MATÉRIAUX FILTRANTS ET VÊTEMENTS DE PROTECTION NON SPÉCIFIÉS AILLEURS; emballages et déchets d'emballages (y compris les déchets d'emballages municipaux collectés séparément); emballages en matières plastiques

**L'élimination des emballages contaminés**

Les emballages non pollués et complètement vides peuvent être destinés à un recyclage.

**RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**
**Transport terrestre (ADR/RID)**

**14.1. Numéro ONU:** UN 1219  
**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:** ISOPROPANOL (ALCOOL ISOPROPYLIQUE)  
**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:** 3  
**14.4. Groupe d'emballage:** II  
 Étiquettes: 3



Code de classement: F1  
 Dispositions spéciales: 601  
 Quantité limitée (LQ): 1 L  
 Quantité dégagee: E2  
 Catégorie de transport: 2  
 N° danger: 33  
 Code de restriction concernant les tunnels: D/E

**Transport fluvial (ADN)**

**14.1. Numéro ONU:** UN 1219  
**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:** ISOPROPANOL (ALCOOL ISOPROPYLIQUE)  
**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:** 3  
**14.4. Groupe d'emballage:** II  
 Étiquettes: 3



Code de classement: F1  
 Dispositions spéciales: 601  
 Quantité limitée (LQ): 1 L

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**BriteGuard Surface SEALER X**

Date de révision: 30.01.2020

Code du produit: BO5825000

Page 10 de 11

Quantité dégagée: E2

**Transport maritime (IMDG)**

**14.1. Numéro ONU:** UN 1219  
**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:** ISOPROPANOL (ISOPROPYL ALCOHOL)  
**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:** 3  
**14.4. Groupe d'emballage:** II  
 Étiquettes: 3



Dispositions spéciales: -  
 Quantité limitée (LQ): 1 L  
 Quantité dégagée: E2  
 EmS: F-E, S-D

**Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)**

**14.1. Numéro ONU:** UN 1219  
**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:** Isopropanol  
**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:** 3  
**14.4. Groupe d'emballage:** II  
 Étiquettes: 3



Dispositions spéciales: A180  
 Quantité limitée (LQ) (avion de ligne): 1 L  
 Passenger LQ: Y341  
 Quantité dégagée: E2  
 IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne): 353  
 IATA-Quantité maximale (avion de ligne): 5 L  
 IATA-Instructions de conditionnement (cargo): 364  
 IATA-Quantité maximale (cargo): 60 L

**14.5. Dangers pour l'environnement**

DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT: non

**14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

aucune/aucun

**14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC**

négligeable

**RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**
**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**
**Informations réglementaires UE**

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**BriteGuard Surface SEALER X**

Date de révision: 30.01.2020

Code du produit: BO5825000

Page 11 de 11

Autorisations (REACH, annexe XIV):

Substances extrêmement préoccupantes, SVHC (REACH, article 59):  
octamé thylcycloté trasiloxane

Limites d'utilisation (REACH, annexe XVII):

Inscription 29: Hydrocarbons, C6-C7, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <5% n-hexane  
Inscription 70: octamé thylcycloté trasiloxane

2004/42/CE (COV): 83 % (656 g/l)

**Prescriptions nationales**Limitation d'emploi: Tenir compte des restrictions prévues par la loi sur la protection des  
jeunes travailleurs (94/33/CE).

Classe de contamination de l'eau (D): 3 - pollue fortement l'eau

**15.2. Évaluation de la sécurité chimique**

Pour cette matière, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

**RUBRIQUE 16: Autres informations****Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]**

Classification	Procédure de classification
Flam. Liq. 2; H225	Sur la base des données de contrôle
Asp. Tox. 1; H304	Méthode de calcul
Skin Irrit. 2; H315	Méthode de calcul
Eye Irrit. 2; H319	Méthode de calcul
Repr. 2; H361f	Méthode de calcul
STOT SE 3; H336	Méthode de calcul
Aquatic Chronic 2; H411	

**Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)**

H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H361f	Susceptible de nuire à la fertilité.
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H413	Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.

**Information supplémentaire**

Les informations reposent sur nos connaissances actuelles ; elles ne donnent cependant aucune garantie concernant les propriétés du produit et n'établissent aucun rapport contractuel. Le destinataire de notre produit est seul responsable du respect des lois et réglementations en vigueur.

*(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)*